



Volume 40, numéro 3, octobre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400124ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400124ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guindon, H.-M. (1984). Compte rendu de [CARMIGNAC, Jean, *La naissance des évangiles synoptiques*]. *Laval théologique et philosophique*, 40(3), 370–372.
<https://doi.org/10.7202/400124ar>

Les cinq études suivantes offrent un remarquable tour d'horizon des mécanismes de développement de la tradition juive ancienne. R. Smend pose de façon très nuancée la délicate question des rapports entre tradition et histoire. Le lecteur est ensuite amené à vérifier comment le discours prophétique fait éclater les traditions reçues (W. Zimmerli) et comment le culte joue un rôle de creuset dans leur fusion (A.S. Kapelrud). R. Lapointe définit la tradition comme un « réseau complexe de situations qui sous-entend le texte biblique » (p. 148). C'est sous le titre de « la révélation par la tradition » qu'est traduite la célèbre étude de D.A. Knight qui présente la tradition comme un témoin et un lieu de révélation. Rappelons que, pour l'auteur, la tradition n'est pas seulement une modalité de la révélation ou un simple contenant d'une révélation antérieure. L'auteur est également d'avis qu'il ne faut pas être trop pressé de chercher un concept précis de révélation dans l'Ancien Testament.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux questions de continuité et de discontinuité dans les traditions de l'Ancien Testament. Tandis que O. H. Steck traite du repérage des traditions reprises par les textes bibliques, P. R. Ackroyd s'intéresse, non plus à la continuité des traditions, mais aux ruptures qui habitent cette continuité, à la façon dont on surmonte ces discontinuités et à leur traitement littéraire et historique. L'article suivant (J. L. Crenshaw) reprend un peu le même thème en attirant notre attention sur la littérature de contestation dans l'Ancien Testament.

Sous le titre de « Tradition, Écriture et Communautés », l'ouvrage regroupe enfin trois études relatives à la canonisation de la tradition. R. B. Laurin soutient que « le développement du canon représente de la part de la communauté la recherche légitime d'une autorité, mais que la canonisation finale représente la clôture illégitime de ce processus par la communauté à un moment de son histoire » (p. 271). L'interprétation que fait l'auteur de la fixation du canon vaut peut-être pour les Écritures juives ; mais elle ne vaut certainement plus pour la Bible chrétienne. En effet, la fixation du canon des Écritures chrétiennes est loin de figer le développement de la tradition ; elle est plutôt une condition de possibilité du continuel renouvellement de la tradition. À notre avis, le canon des Écritures est moins la fixation de la tradition que la fixation d'une règle d'interprétation de la tradition vivante. C'est une tradition-test au service de l'incessante nouveauté de l'Évangile vécu en Église. Et cette tradition-

test agit comme un guide de repérage non-équivoque et universellement reconnu de la parole de Dieu dans une histoire toujours en marche. Entre autres, si la théologie chrétienne a pu naître comme une audacieuse ouverture à la nouveauté de l'expression de la foi, c'est parce que les chrétiens s'étaient d'abord donné un guide de fidélité à l'esprit de l'Évangile. Tout cela pour dire que l'étude de R.B. Laurin ne nous convainc pas. M. Fishbane aborde ensuite la question de la canonisation de la tradition par une étude des relations pré-canoniques et post-canoniques entre la torah et la tradition. Le recueil se termine par une étude de H. Gese qui tire particulièrement bien les conséquences d'une saine compréhension de la tradition vétéro-testamentaire sur la méthode en théologie biblique. L'auteur souligne que la théologie biblique doit tenir compte du fait que « la tradition est un processus vivant de croissance dans lequel ce qui est ancien est conservé tout en étant conçu comme nouveau » (p. 326).

Cet ouvrage est une des contributions majeures des dernières années à la théologie fondamentale. Son originalité dans le domaine lui vient de ce qu'il fait parler des exégètes plus que des théologiens. Le processus de la tradition est remarquablement bien illustré par la démarche empirique utilisée. Cet ouvrage, déjà bien connu, méritait d'être traduit pour atteindre un plus large public.

R.-Michel ROBERGE

Jean CARMIGNAC, **La naissance des évangiles synoptiques**, Paris, O.E.I.L., 1984. (14,5 × 21,5 cm), 102 pages.

Ce petit volume, qui est d'un savant rompu à toutes les difficultés linguistiques des langues bibliques : araméen, hébreu, grec, se présente avec une modestie extrême et même avec bonhomie. « Je ne sais pas tellement bien l'hébreu que je sois incapable de faire des fautes, confesse-t-il. Évidemment, ces fautes contribueront à discréditer l'ensemble de ma traduction et toutes mes conclusions deviendront suspectes » (p. 15). Mais c'est là un excès de modestie, et l'Auteur a bien fait de céder aux instances qui le pressaient, au lieu d'attendre la publication d'une étude plus fouillée, en plusieurs « gros volumes techniques » (p. 7), de présenter déjà au grand public, les résultats des vingt années de recherche que représente ce petit volume.

Le plan de travail comprend six chapitres : 1) Élaboration des hypothèses ; 2) Traductions antérieures ; 3) Arguments des sémitismes ; 4) Problème synoptique ; 5) Renseignements anciens ; 6) Opinions modernes.

L'Auteur ne vise à autre chose qu'à exposer et non à imposer ses conclusions, sans rechercher la polémique, sachant qu'elles ne sont pas « conformes à la mode exégétique actuelle » (p. 8), mais le lecteur sans préjugé n'aura pas de difficulté à accepter les conclusions expectantes de l'Auteur.

Ce sont les manuscrits hébreux de Qumrân qui l'ont amené à sa recherche sur la formation des Évangiles. En comparant les évangiles grecs et les textes hébreux de Qumrân, l'idée lui vint de retraduire en hébreu celui de Marc. Surprise ! Cela allait tout comme. Conclusion : nous aurions un Marc « qui ne pouvait pas avoir été rédigé directement en grec ». Il ne serait, en réalité, « que la traduction grecque d'un original hébreu » (p. 10). Le style des Évangiles est un style naturel, se rapprochant du style oral plutôt que littéraire de Démosthène ou de Platon. « La langue des Évangiles m'apparaît de plus en plus comme une langue non grecque exprimée dans des mots grecs ». La fréquentation des écrits de la Mer morte a convaincu l'Auteur que cette langue « au lieu de s'exprimer avec des termes hébreux, s'exprimait avec des termes grecs. L'âme invisible était sémitique, mais le corps visible était grec » (p. 11).

Une première explication aurait pu être que les évangélistes, d'origine sémitique, pensaient en sémites et s'exprimaient maladroitement dans une langue étrangère, le grec, qu'ils possédaient mal. Bien au contraire, le grec des Évangiles est bon, sans fautes d'accord, de conjugaisons, de syntaxe. Alors, quelqu'un aurait-il corrigé les fautes ? Non plus. Il n'y a ni gaucheries, ni maladresse mais une beauté simple, non celle du grec mais de la prose sémitique. L'apparence est parfaitement grecque, trop grecque, d'une part, pour provenir de gens qui possédaient mal cette langue, tellement sémitique, d'autre part, qu'elle ne peut provenir que de gens s'exprimant tout naturellement dans leur langue maternelle. « Autrement dit : le grec des Évangiles n'est pas un mauvais grec, ni un grec maladroit ; c'est le bon grec d'un traducteur respectueux d'un original sémitique, qui en conserve la saveur et le parfum » (p. 12).

L'hypothèse la plus normale, au sens de l'Auteur, est « celle d'un original sémitique de nos

Évangiles » (p. 13). Les spécialistes de l'A.T., plus familiers avec l'hébreu, en trouvent plus facilement les traces dans les Évangiles. C'est le cas de l'Auteur qui, après 11 ans d'étude des Chroniques (1943-1954) et 9 ans des manuscrits de Qumrân (1954-1963), en est arrivé à celle des Évangiles (1963).

Certains Pères affirment connaître un Matthieu hébreu. Or, selon certains auteurs, Matthieu dépendrait de Marc. Il n'est pas normal qu'un Évangile hébreu dépende d'un Évangile grec. C'est donc que Matthieu fut composé en grec. Mais si l'on dit que Marc était en hébreu, aucune difficulté pour que Matthieu l'ait été pareillement. Au lieu de dire donc : « puisque Matthieu est postérieur à Marc il doit être comme lui en grec » pourquoi ne pas dire : « puisque Marc est antérieur à Matthieu, il doit être comme lui en hébreu » (p. 13).

Le cas de Luc est différent. Il a été écrit en grec mais avec des sémitismes inattendus qui laisseraient croire à l'Auteur que Luc ait travaillé sur des documents sémitiques, traduits très littéralement, insérés dans sa rédaction en les retouchant parfois et parfois en leur laissant leur rugosité.

La documentation immense de l'Auteur lui a permis de connaître 90 traductions hébraïques du N.T. dont une trentaine des Actes, des Épîtres et de l'Apocalypse et une soixantaine des Évangiles, sans parler de nombreux passages traduits en des traités ou recueils utilisés par les Juifs et les chrétiens.

Fort de sa thèse, l'Auteur écrit : « les lecteurs de bonne foi, quand ils prendront la peine, non pas seulement de les consulter, mais de les lire intégralement, seront certainement convaincus de découvrir enfin les Évangiles dans leur langue originale... Je suis prêt à lancer le défi à tous ceux qui savent assez d'hébreu pour lire couramment les Évangiles en cette langue. Si une lecture intégrale ne vous a pas convaincu de leur origine sémitique, veuillez dire pourquoi et expliquer les motifs de votre désaccord » (p. 22).

La question des *sémitismes* est au cœur même de la thèse de l'Auteur. Elle n'est pas nouvelle et a fait l'objet de théories diverses allant d'un extrême à l'autre. Pour clarifier la question, l'Auteur les ramène à neuf catégories :

1) *Sémitismes d'emprunt*. Ils sont négligeables : *Amen, Abba, Alleluia* ;

2) *Sémitismes d'imitation* : influence possible de la Septante ;

3) *Sémitismes de pensée* : alors que le grec *dissocie* les éléments de la pensée, les Sémites expriment la leur avec une certaine ampleur. Ainsi, au lieu de dire : « Il a dit », le Sémite dira : « Il a pris la parole et il a dit » ;

4) *Sémitismes de vocabulaire* : le sens des mots est plus vague et étendu ; Ainsi le mot *fil*s qui, en nos langues, dit une relation de père ou mère avec son enfant, s'applique, pour un Sémite, à une foule de choses : *fil*s du Royaume (Mt. 8,12) ; *fil*s de la paix (Ic 10,6) *fil*s de la lumière (Lc 16,8) ;

5) *Sémitismes de syntaxe*. L'emploi des verbes, des prépositions, des conjonctions trahit facilement celui qui n'est pas très familier avec une langue étrangère. Alors que le français dit : parler à, l'hébreu dit : parler *vers* quelqu'un.

6) *Sémitismes de style* : la *prose* sémitique est plus voisine du style oral ; la grecque, plus élaborée. La première ne construit pas de phrases, elle aligne des propositions réunies par *et*, répète des mots de même racine : « *Il est sorti le semeur pour semer la semence...* (Lc 8,5).

En *poésie*, le grec a des lois strictes : syllabes longues et brèves se suivent pour former un vers ; en hébreu, l'unité n'est pas le vers mais la *strophe* qui groupe un nombre régulier de stiques, selon un parallélisme. « Si les poèmes de l'Évangile avaient été composés en grec, ils auraient dû se plier aux lois de la poésie grecque ; or ce n'est manifestement pas le cas : le Benedictus, le Magnificat, le Notre Père, le Prologue de Jean, la Prière sacerdotale de Jean 17 ne respectent aucune des lois de la poésie grecque, mais ils sont construits selon les lois de la poésie hébraïque » (p. 34).

7) *Sémitismes de composition* : c'est le cas où le texte n'existerait pas dans sa forme actuelle s'il n'avait été composé dans une langue sémitique. L'Auteur qui retiendra à l'appui de sa thèse les trois dernières catégories de sémitismes comme les plus importantes, en conclut qu'alors « chacun de ces cas est une preuve stricte que l'original a été composé dans une langue sémitique et traduit par la suite au grec » (p. 36). À preuve il apporte 25 passages qui illustrent, d'une façon ou l'autre, ses avancés. L'une d'elles consiste dans les jeux de mots et les allitérations auxquels prend plaisir l'hébreu. Par exemple, dans le Notre Père, le mot *acquitter* correspond à la racine *nâsâ*, *dettes et débiteurs à nâshâ* et *tentation à nâsâh*. Il est à croire que cela n'est pas effet du hasard. De même, en Marc 3,13-15 : Jésus *envoie* les apôtres

prêcher et *avoir le pouvoir* de chasser les démons. Or *envoyer* traduit le verbe *shâlah*, *avoir le pouvoir* : *shâlat* et *chasser* : *shâlak*. À remarquer les trois lettres finales : *heç*, *teç* et Kaf, qui ne sont pas l'œuvre du hasard et que ne peuvent rendre ni le français ni le grec.

8) *Sémitismes de transmission* : l'absence de voyelles, en hébreu, la ressemblance de certaines consonnes favorisaient les transcriptions fautives de copistes à la vue faible, sans aide de la lumière électrique dont nous jouissons. Parmi les nombreux exemples qu'apporte l'Auteur, ce texte de Marc 16,8 illustre bien ce genre d'erreur. À cet endroit, les Saintes Femmes éprouvent *crainte* et *bouleversement* alors qu'en Matthieu 28,8, c'est *crainte* et *joie*. Comme les consonnes de bouleversement sont SMH et celles de joie SMĤH, comme les deux lettres H et Ĥ se ressemblent, un copiste a pu lire deux fois la même lettre ou n'en lire qu'une au lieu de deux.

9) *Sémitismes de traduction*. Comme en toute langue, un mot identique peut avoir plusieurs sens. En français, il a *plu* peut se dire de quelqu'un qui a été agréable, comme cela peut signifier que la pluie est tombée. En Marc 9,49, il est dit que « tout est *salé* par le feu ». Mais les écrits de Qumrân révèlent qu'il existe en hébreu deux racines *mâlah* : l'une signifie *saler* et l'autre, que l'on n'avait pas su identifier, *volatiliser*. Le sens devient donc : tout sera volatilisé par le feu.

En conclusion, l'Auteur écrit : « Peut-on douter que l'hébreu soit la langue originale de Marc, de Matthieu et des documents utilisés par Luc » (p. 49). Pour Luc, la situation se complique du fait que nous ignorons s'il était lui-même traducteur ou recourait à la compétence d'un autre, ni quelles retouches il a pu faire aux documents qu'il avait entre les mains.

Si, au stade où en sont ses recherches, l'Auteur ne se reconnaît pas encore « le droit de proposer une solution définitive » (p. 52), il soutient que Marc a bel et bien été composé originellement en hébreu. « Et les preuves sont si nombreuses qu'on ne peut pas en douter » (p. 53).

Les deux derniers chapitres réfèrent respectivement aux Auteurs anciens (7) et aux opinions modernes de 46 Auteurs.

Cet ouvrage est fortement à conseiller à tout lecteur curieux de mieux connaître « la naissance des Évangiles synoptiques ».

Henri-M. GUINDON, S.M.M.